

Mention d'information

Indicateurs Pilotage budgétaire

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « **Indicateurs Pilotage budgétaire** » dont la finalité est de calculer des indicateurs RH, afin de mesurer les engagements définis dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Gestion MSA signée avec l'Etat de 2021-2025 et de renforcer le pilotage de la performance du régime à partir de données agrégées.

La base légale de ce traitement est l'intérêt légitime.

Les informations traitées sont des données :

- D'identification
- Relative à la vie personnelle et professionnelle
- D'ordre économique et financier.
- De connexion.

Les destinataires de ces données sont les agents des services de la comptabilité, des ressources humaines et du contrôle de gestion des caisses de MSA et de la CCMSA. De même, des données agrégées sont susceptibles d'être adressées aux pouvoirs publics dans le cadre de la COG

La durée de conservation des fichiers est de 10 ans glissant (COG précédente et COG en cours).

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent, ainsi qu'un droit à leur limitation et à leur effacement. Le droit d'opposition est applicable, jusqu'à l'anonymisation des données.

Vos droits peuvent s'exercer auprès du Délégué à la Protection des Données (DPO) de votre Caisse.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07**